

PROGRAMME DE FORMATION

FN°8 CONCEPTION, AUDIT ET MAINTENANCE DE VIDÉO PROTECTION

Description de la formation

FN°8CONCEPTION, AUDIT ET MAINTENANCE DE VIDÉOPROTECTION

Piloter un projet de vidéoprotection de A à Z : marché, audit, installation et maintenance.

Cette formation vous offre une vision complète du pilotage de projets de vidéoprotection urbaine, depuis la compréhension du marché et la formulation d'un besoin, jusqu'à l'audit des systèmes existants et la mise en place d'une maintenance efficace.

Grâce à une alternance de modules théoriques et pratiques, vous serez en mesure de concevoir, suivre et faire évoluer vos installations avec méthode et professionnalisme.

Cette formation s'adresse à :

Chefs de projet techniques ou fonctionnels

Installateurs souhaitant monter en compétence sur la maîtrise d'ouvrage et la maintenance

Bureaux d'études souhaitant structurer leurs prestations sur des marchés publics ou privés

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier et analyser les enjeux du marché de la vidéoprotection urbaine
- ✓ Rédiger et piloter un dossier d'étude technique et fonctionnelle
- ✓ Mettre en œuvre une méthodologie d'audit et de maintenance
- ✓ Sélectionner des solutions techniques adaptées au contexte du projet

Contenu de la formation

MODULE 1 : Comprendre le marché de la vidéoprotection

- ✓ Panorama des acteurs, tendances actuelles et besoins spécifiques en milieu urbain
- ✓ Contraintes de l'environnement (transmission, alimentation, contraintes réglementaires)

MODULE 2 : Conduite de projet et relation client

- ✓ Analyse du besoin : techniques de recueil, échanges, formalisation
- ✓ Rédaction du dossier CFA, cahier des charges et documents d'étude
- ✓ Suivi de projet et relation de confiance dans la durée

MODULE 3 : Audit et maintenance des systèmes

- ✓ Méthodologie d'audit des systèmes existants (diagnostic, tests, relevés terrain)
- ✓ Planification d'interventions correctives et préventives
- ✓ Structuration d'une offre de maintenance professionnelle

MODULE 4 : Pratique terrain et technologies

- ✓ Démonstration d'installation, analyse de flux réel, tests caméras et réseaux
- ✓ Outils de pilotage, drones, nacelles, méthodes de contrôle
- ✓ Retour d'expérience sur cas concrets

Organisation de la formation

Conditions de réalisation

Prérequis

- ✓ Connaissances de base en vidéoprotection et CFO/CFA
- ✓ Capacités en gestion de projets
- ✓ Intérêt pour les aspects commerciaux

Effectifs

- ✓ 1 à 8

Durée

- ✓ 14h — 2 jours

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en présentiel.

Lorsque la formation est dispensée en présentiel :

- ✓ Salle de formation adaptée et équipée (vidéoprojecteur, matériel pédagogique)

Apports méthodologiques et théoriques

- ✓ Études de cas, échanges interactifs avec les participants
- ✓ Supports : PDF de synthèse, fiches outils

Évaluation et qualité

Modalités d'évaluation

- ✓ L'évaluation diagnostique, prédictive (positionnement, prérequis...), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation sommative (en fin de processus de formation), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation de satisfaction pour mesurer l'appréciation générale de la formation, sous forme de QCM

Les résultats des évaluations sont analysés par l'AN2V afin d'améliorer en continu les contenus et modalités pédagogiques.

Modalités de validation

- ✓ Attestation de réussite ou de formation

Profil du formateur

Les formateurs disposent d'une expérience professionnelle avérée en exploitation opérationnelle de dispositifs de vidéoprotection et de vidéosurveillance.

Les + de cette formation

- ✓ Méthode exclusive SOTAJE : une grille pour structurer votre projet de façon opérationnelle.
- ✓ Expertise pluridisciplinaire : formateurs issus du terrain (sûreté, territoires, techno).

Informations pratiques

Calendrier & coût

Coût de la formation en INTRA sur devis :

✓ Nous contacter

Les formations sont dispensées exclusivement en intra-entreprise ou collectivité. Le délai d'accès est défini conjointement avec le client, en fonction de ses contraintes organisationnelles et des disponibilités des formateurs.

La formation peut être mise en œuvre après validation du besoin et contractualisation.

Accessibilité handicap

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Toute demande spécifique fait l'objet d'une étude préalable individualisée, permettant d'évaluer la faisabilité des adaptations au regard des contraintes pédagogiques, techniques, organisationnelles et réglementaires.

Les aménagements sont mis en œuvre lorsque cela est possible, dans le respect des conditions de réalisation de l'action de formation.



FORMATIONS
POUR LES
PROFESSIONNELS

VOTRE CONTACT

Marie LAMPREIA

Directrice du centre de formations AN2V
Référente handicap, pédagogique et qualité

06 24 77 07 47

ml@an2v.org

BONNE FORMATION

L'ÉQUIPE AN2V — www.an2v.org